

24.06.
2024

Nouvelles mesures pour le stationnement cet été à Concarneau

Les élus de Concarneau ont adopté une série de nouvelles mesures pour améliorer l'offre de stationnement en centre-ville et mieux réguler la fréquentation estivale. Ces mesures, en vigueur du 1er juillet au 15 septembre 2024, visent à simplifier la tarification, favoriser l'accès au centre-ville à la population locale et encourager la rotation des véhicules.

Simplification de la tarification

En réponse aux retours des usagers, le système de tarification a été simplifié. À partir de cette année, il n'y aura plus que deux zones tarifaires au lieu de quatre. La zone, qui inclut l'ensemble des places de stationnement payant sur parkings et voirie à l'exception du parking de la Criée et de la contre allée Quai Carnot, permet un stationnement à la ½ journée durée maximale de 5 heures et 15 minutes ; Quant à la deuxième zone, celle-ci autorise un stationnement à la journée de 7h45. Cette optimisation du zonage vise à réduire les confusions, les incompréhensions tant pour les locaux que pour les personnes de passage.

Soutien au stationnement local

Pour faciliter et encourager l'accès aux commerces du centre-ville, une demi-heure de stationnement gratuit est instituée sur l'ensemble de la zone payante. Les automobilistes devront cependant enregistrer leur plaque d'immatriculation sur l'horodateur pour bénéficier de cet avantage, disponible une fois par jour et par véhicule. De plus, le coût de la première heure de stationnement a été réduit, permettant ainsi un stationnement d'une heure et demie moins onéreux comparé aux années précédentes.

Un forfait résident est également créé et proposé dès cet été 2024, au prix de 150€, disponible au maximum pour 75 foyers sans garage, à raison d'un véhicule par logement. En parallèle, le forfait professionnel travaillant au centre-ville est modifié avec un tarif de 100€ et alloué au nombre de 75, avec deux forfaits au maximum par entreprise. Cet ajustement permet de s'adapter aux besoins des professionnels du secteur. Enfin, le forfait professionnel de santé est reconduit comme l'année dernière au tarif de 55 euros.

Encouragement des rotations

Pour lutter contre les "voitures ventouses", une tarification progressive sera mise en place. Plus la durée de stationnement est longue, plus le coût par quart d'heure augmente. Ainsi par exemple, au parking de la Criée, la première demi-heure sera désormais gratuite, et le coût pour une heure et demie passera de 2,40€ à 1,60€. Cependant, pour une

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



durée de stationnement de 7h30, le tarif grimpera de 12€ à 16,40€, incitant les automobilistes à privilégier les parkings extérieurs gratuits pour les besoins de stationnements prolongés.

Nouveaux modes de paiement

Dès cette année, le paiement monétaire pour le stationnement est supprimé. En effet, au vu de l'évolution rapide de la société, les transactions par carte bancaire ont considérablement augmenté, représentant 80 % des paiements en 2023 contre 40 % en 2016. Cette mesure permettra d'optimiser la gestion monétaire du stationnement, de réduire les risques d'agression des agents municipaux, d'accélérer le traitement administratif et de réduire considérablement les erreurs de comptage ainsi que les vols et autres dégradations sur horodateurs.

Une application mobile pour le stationnement

Dans le cadre de la transformation numérique, une nouvelle application mobile de paiement du stationnement est lancée. Cette application permettra aux citoyens de payer leur stationnement directement depuis leur smartphone, de démarrer et d'arrêter leur session à distance et ainsi proposer une tarification adaptée à l'utilisation réelle de la place de stationnement. De plus, Prestopark (nom de l'application) enverra des notifications avant l'expiration du temps de stationnement afin d'alerter l'utilisateur. Ce service offrira une flexibilité accrue et réduira les risques de contraventions.

Les élus de Concarneau sont convaincus que ces mesures contribueront à améliorer l'expérience de stationnement pour tous, résidents comme visiteurs, tout en soutenant le dynamisme du centre-ville.